

La surdité est irréversible !

La surdité n'est pas seulement liée au vieillissement ou à l'hérédité, elle peut aussi être causée par le bruit. La CSST reconnaît environ une quarantaine de cas de surdité professionnelle par année chez les travailleurs du secteur des services automobiles. L'utilisation fréquente d'outils pneumatiques à courte distance des oreilles est la principale cause de cette surdité professionnelle. Auto Prévention (AP) a rencontré un travailleur atteint de surdité professionnelle qui a accepté de partager son expérience.

Nom : Jean Gendron (JG)

Âge : 44 ans

Métier : technicien en mécanique

Employeur: Leblanc Ford, Châteauguay

AP : Comment vous êtes-vous aperçu que vous deveniez sourd ?

JG : Ça arrive graduellement, on ne s'en rend pas compte. Depuis 4 ou 5 ans, ce sont les autres qui m'ont fait remarquer que je n'entendais plus aussi bien. Je demandais souvent à ma conjointe de prendre mes appels sur le cellulaire. Je n'entendais plus des petits bruits comme les oiseaux, les criquets ou les sifflements.

« Porter des bouchons et des coquilles... c'est vraiment une habitude à prendre. »

Jean Gendron

AP : Quelles démarches avez-vous fait alors ?

JG : J'ai passé un examen qui a confirmé que j'étais atteint de surdité. À cause du bruit qu'il y avait dans mon milieu de travail, mon médecin a déclaré ma surdité à la CSST. Mon cas a finalement été reconnu et compensé. Je porte maintenant des appareils auditifs. On m'a dit que j'ai été pris à temps et que mon niveau de surdité va probablement rester stable.



AP : Selon vous, qu'est-ce qui a contribué à votre surdité ?

JG : Avant de travailler chez Leblanc Ford, j'étais dans un centre de camion où c'était plus bruyant. Je dirais que c'est le zip gun, la masse et les outils à l'air comprimé qui font le plus de bruit.

AP : Vos appareils auditifs vous aident-ils à votre travail ?

JG : Je ne peux pas porter mes appareils auditifs pour travailler parce que ça amplifie le bruit dans le garage. Je les porte

seulement pour faire des essais routiers parce que j'ai besoin d'entendre les petits bruits du véhicule.

AP : Avez-vous changé vos habitudes de travail ?

JG : J'ai commencé à porter des bouchons et des coquilles mais ça arrive encore que je les oublie. C'est vraiment une habitude à prendre et ça ne vient pas tout seul. Il faut y penser.



**SURDITÉ
PROFESSIONNELLE**

**Martine
CHARETTE**

Conseillère
en hygiène industrielle

AP : Comment votre entourage a-t-il réagi à votre surdité ?

JG : En général, les gens autour de moi comprennent ma situation et ils m'aident. Depuis que mes collègues ont appris que j'ai des appareils auditifs, je crois qu'ils portent plus souvent leurs coquilles.

Vous pensez être atteint de surdité professionnelle ?

Consultez votre médecin et demandez-lui de passer un test d'audiométrie chez un audiologiste afin de déterminer votre perte auditive. Mentionnez-lui que vous avez déjà été exposé au bruit dans le cadre du travail.

Rappelez-vous que la surdité se développe lentement dès les premières années d'exposition au bruit et que seul le test d'audiométrie permet de détecter un début de surdité avant qu'elle ne soit ressentie.

Vous désirez être informé des risques et des moyens de prévention pour réduire l'exposition au bruit dans votre milieu de travail ?

Communiquez avec Auto Prévention au 800-363-2344 pour planifier une formation avec un groupe de travailleurs.

